



Date du scrutin		
2025	11	02
année	mois	jour

Êtes-vous inscrite ou inscrit sur la liste électorale municipale?

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Si vous voulez voter, votre nom doit être inscrit sur la liste électorale.

Le président d'élection informe les électrices et les électeurs qu'ils peuvent vérifier leur inscription sur la liste électorale de l'élection municipale par les moyens suivants :

- **En personne** à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture habituelles ;
- **Par téléphone** au 418 325-2841, poste 221;
- **En ligne**, sur le site Internet de la Municipalité, à l'adresse www.sadlp.ca, dans la section «Élection municipale ».

Nous invitons toutes les personnes ayant le droit de vote à s'assurer que leur nom est bien inscrit sur la liste électorale afin d'exercer leur droit de vote lors du scrutin.

Pour une demande d'inscription, de radiation ou de correction, vous devez vous présenter devant la **commission de révision** à l'adresse, aux jours et aux heures suivants. Vous pouvez aussi y consulter la liste électorale.

Adresse : Centre récréatif Jean-Guy Houle situé au 151, rue Gamelin, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Horaire : 11 octobre 2025, de 13 h à 17 h

12 octobre 2025, de 13 h à 17 h

16 octobre 2025, de 17 h à 20 h

17 octobre 2025, de 13 h à 17 h

Si vous effectuez une **demande d'inscription**, vous devez indiquer **l'adresse du domicile précédent** de la personne concernée. Vous devez aussi **présenter deux documents**; l'un doit mentionner le nom et la date de naissance de cette personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

Votre domicile n'est pas dans la municipalité?

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise, vous devez vous adresser au président d'élection pour effectuer une demande d'inscription. Si vous êtes copropriétaire, cooccupante ou cooccupant, vous devez produire une procuration auprès du président d'élection. **⚠ Aucune démarche n'est requise si votre demande ou procuration a déjà été transmise.**

Voter le jour de l'élection

Dimanche le 2 novembre 2025

De 10 h à 20 h

Lieu : 151, rue Gamelin

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Voter par anticipation

Dimanche le 26 octobre 2025

De 12 h à 20 h

Lieu : 151, rue Gamelin

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale



Apportez l'une des 5 pièces d'identité acceptée

- Carte d'assurance maladie du Québec
- Permis de conduire du Québec
- Passeport canadien
- Carte des Forces canadiennes
- Certificat du statut d'Indien

Maryon Leclerc
Président d'élection
Téléphone : 418 325-2841, poste 226
Courriel : dq@sadlp.ca

Date d'envoi : 7 octobre 2025